

EDITO DE SEPTEMBRE 2019

Les raisons privées des femmes

L'objet de cet éditto m'a été inspiré à la suite d'une rencontre avec une jeune femme. Elle est tout à la fois unique en son genre et semblable à toutes les autres à son âge : jeune, talentueuse, pleine d'avenir et à la recherche d'une opportunité professionnelle.

Cependant, même étant seule en Suisse car étrangère, elle ne souhaite pas explorer des pistes hors de Genève. Les raisons de cette restriction territoriale sont de l'ordre de sa vie privée ; elle me l'a confié le regard vers le bas, comme envahie d'un sentiment de honte mêlé d'insécurité. Elle a des raisons intimes la poussant à limiter ses opportunités professionnelles.

Du coup, je me suis dite en moi-même : « voici peut être une autre ! ». C'est ainsi que la réflexion sur les problèmes intimes des femmes a pris forme peu à peu à travers quelques questionnements.

Qu'est ce qui relève de la vie privée des femmes et qu'est ce qui n'en relève pas ? Ce que nous qualifions de vie privée est-il si privé que cela surtout lorsqu'il s'agit des facteurs limitant notre développement professionnel ?

Ma réflexion n'a nullement la prétention de réduire les raisons limitant l'engagement total des femmes dans la vie professionnelle à un seul fait. Néanmoins, me basant sur mon expérience de travail avec les femmes en Suisse et ailleurs, la vie privée généralement évoquée par les femmes sont en fait bien partagées à travers le monde avec une probabilité élevée d'appartenir au domaine des sentiments amoureux : le désir de concilier vie de couple et vie professionnelle. Vous serez

d'avis avec moi que cette raison est (ou a été) bien partagée par beaucoup d'entre vous lectrices, et de ce fait ne saurait être considéré comme privé car n'étant pas spécifique à une seule personne. Pour ma part, j'y vois un phénomène assez collectif même si « *chacune reste dans son coin* ». Il pourrait être le résultat de la socialisation différenciée des sexes : d'une part, existe la pression sociale invisible qui voit d'un bon œil que la femme soit en couple à partir d'un certain âge qui coïncide généralement avec l'entrée dans la vie professionnelle ; d'autre part, le devoir de protection de son couple commande que le silence soit gardé sur toute question concernant sa relation avec l'autre. En la matière, qualifier cette sphère de la vie de privée constitue un frein à toute atteinte d'intrusion.

Cependant, quel est l'avantage de garder le silence sur « les raisons privées collectives ? ». S'il est évident qu'elles sont bien partagées par plusieurs concernées se situant à différents niveaux du processus, ne serait-il pas plus judicieux de les partager dans un sentiment de sororité ?

En effet, ne se situant pas au même niveau dans le développement de leur vie privée- collective, l'expérience de certaines pourrait en inspirer d'autres. Là encore, le but n'est pas d'imposer l'opinion des aînées aux plus jeunes, mais plutôt de permettre à ces dernières de faire des choix personnels éclairés, en ayant une perspective plus large. Elles pourront ainsi faire une meilleure planification de leur vie, avoir une capacité d'anticipation sur la résolution des problèmes, mieux appréhender les défis futurs pour parvenir à une vie professionnelle plus épanouie.

Pour terminer, je pense que les femmes ne devraient pas avoir honte de prendre une décision concernant leur propre vie. Seulement, tout comme les décisions importantes de la vie comme choix de la filière d'étude s'opère de manière éclairée et sur une réflexion suffisamment mûrie (entretien d'information avec les professionnels du domaine...), de même le

choix de limiter sa carrière professionnelle pour des raisons amoureuses devrait faire l'objet d'une décision éclairée pour ne pas souffrir des conséquences néfastes plus tard.

Même si le phénomène privé-collectif des sentiments amoureux est bien partagé chez les femmes, la manière dont chacune souhaite concilier vie sentimentale et professionnelle reste très personnelle. Une décision éclairée et assumée permettra d'avoir un équilibre sain tout en minimisant les risques.

Larissa Bambara
Présidente du CLAFG